Communauté métropolitaine de Québec

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 17 avril 2025, à 11 h 45, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président
M. Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

Mme Myriam Poulin, directrice des affaires corporatives et juridiques, secrétaire corporative
M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité)*
M. Charles Pagé, directeur adjoint du cabinet à la Ville de Québec (*à titre d'invité*)
M. Antoine Verville, directeur de la planification territoriale, de la mobilité durable et du développement social et économique (*à titre d'invité*)

Sont absents :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière

Le président ouvre et préside la séance.

Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution nº E-2025-28

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 mars 2025

Résolution nº E-2025-29

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 avril 2025

Résolution nº E-2025-30

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité

Politique de placement et rendement des placements

Résolution n^{o} E-2025-31

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec, au 3 avril 2025, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 17 avril 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Banque d'heures bisannuelle en graphisme – Octroi d'un contrat

Résolution n^{o} E-2025-32

- Octroyer au studio Pro-Actif le contrat pour une banque d'heures bisannuelle en graphisme, au montant de 17 246,25 $ (taxes incluses), le tout conformément à la proposition technique et l'offre financière, datées du 10 mars 2025, ainsi qu'à la recommandation du comité de sélection.

Référence : Rapport décisionnel du 17 avril 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-12
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Avis sur le Projet de règlement adopté par la résolution CR 049-03-2025 de la MRC de Portneuf modifiant le schéma d'aménagement (attribution d'une vocation résidentielle de haute densité à une portion de l'aire agricole à Deschambault-Grondines)

Résolution n^{o} E-2025-33

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement adopté par la résolution CR 049-03-2025 de la MRC de Portneuf intitulé « Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement visant à attribuer une vocation résidentielle de haute densité à une portion de l'aire agricole à vocation particulière située dans le prolongement de la rue Germain à Deschambault-Grondines » sont susceptibles d'augmenter le nombre de navetteurs vers le territoire métropolitain par le développement de constructions résidentielles de haute densité à proximité d'un accès autoroutier.
- Considérant les impacts potentiels du projet sur le territoire métropolitain :
  - inviter la ministre du MAMH à considérer l'avis de la CMQuébec dans son analyse de conformité du projet de règlement.
- Transmettre à la ministre du MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant et rappeler la recommandation de la CMQuébec formulée dans le Rapport sur l'opportunité de modifier le territoire de la CMQuébec (février 2025) à l'effet de « Mettre en place une table de concertation interrégionale afin de faciliter ce monitorage, l'identification d'enjeux communs, la complémentarité des planifications territoriales et le déploiement de solutions ».

Référence : Rapport décisionnel du 17 avril 2025
Responsable : Planification territoriale, mobilité durable, développement social et économique
Planification territoriale

Adoptée à l'unanimité

Enquête sur le transport de marchandises dans la région métropolitaine de Québec - Octroi de contrats

Résolution n^{o} E-2025-34

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2029 de la Zone économique métropolitaine et spécifiquement aux fins du projet de Développement d'une base de données pour optimiser les chaines d'approvisionnement régionales :

- Octroyer les trois contrats suivants, pour une somme totale maximale de 45 000 $ (taxes incluses), sous forme de banques d'heures, dans le cadre de la réalisation du portrait de transport de marchandises dans la région métropolitaine de Québec :
  - Banque d'heures au professeur Leandro C. Coelho pour la somme maximale de 15 000 $ (taxes incluses);
  - Banque d'heures à la professeure Maryam Darvish pour la somme maximale de 15 000 $ (taxes incluses);
  - Banque d'heures au professeur Jacques Renaud pour la somme maximale de 15 000 $ (taxes incluses);
- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 17 avril 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-13
Responsable : Planification territoriale, mobilité durable, développement social et économique
Mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

Mois de l'eau et activités de nettoyage des berges – Financement et octroi d'un contrat

Résolution n^{o} E-2025-35

- Autoriser la directrice générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) à signer l'Entente de versement de financement concernant le Mois de l'eau et les activités de nettoyage de berges, à intervenir entre le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et la CMQuébec agissant à titre de responsable de la Table de concertation régionale – Zone de Québec, pour un montant total maximal de 14 430 $.
- Autoriser la CMQuébec à recevoir une somme complémentaire de 2 000 $ provenant du ROBVQ pour la réalisation d'activités de nettoyage de berges.
- Accorder un contrat au Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E) pour l'organisation de deux corvées de nettoyage des berges du Saint-Laurent, pour un montant de 12 000 $ (taxes incluses), le tout en conformité avec l'offre de services datée du 27 février 2025.
- Autoriser la direction générale de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 17 avril 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-14
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution nº E-2025-36

Prendre acte du bordereau de dépenses contenant les documents suivants :

a) Liste des dépenses du 1er au 31 mars 2025 (période 3).
b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1er au 31 mars 2025.
c) Liste des dépenses Visa pour les mois de février et mars 2025.

Référence : Bordereau de dépenses du 17 avril 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2025-28 à E-2025-36, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) BRUNO MARCHAND
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE